

Un « monde en commun » : les avatars d'un concept encore en question

Notre planète est un espace fini que l'humanité doit se partager : c'est l'image du monde en commun, dont l'AFD a fait sa signature. Cette idée de monde en commun porte avec elle, dans une certaine mesure, celle d'une gouvernance commune ou du moins coordonnée. Dans le rapide et sélectif survol de l'histoire des idées qui suit, je rappelle, d'une part, que le concept de monde en commun est ancien, d'autre part, qu'il a connu de nombreuses oppositions et vicissitudes au cours des siècles. A la lumière de ces enseignements de l'histoire, et pour conclure, j'exprime l'opinion que le futur de cette notion et de ce qu'elle recouvre reste en question aujourd'hui.

Un concept ancien

On peut attribuer la paternité du concept de monde en commun aux stoïciens, à l'instar d'Epictète qui professait avoir « la terre entière comme patrie et aucun pays en particulier ». L'émergence du concept de monde commun dans l'acception actuelle du terme est liée à la période des grandes découvertes et l'expansion du commerce international. La réalisation par l'équipage de Magellan au 16^e siècle de la première circumnavigation change radicalement la vision de ses contemporains : le monde devient un espace fini. Au 17^e siècle, Grotius jette les bases du droit international, notamment avec son ouvrage *De la liberté des mers* qui définit l'espace maritime comme non appropriable et ouvert à toutes les nations pour commercer. L'idée de la mer comme « commun » (au sens du terme introduit par Ostrom en 1990 dans *Governing the Commons*) est consubstantielle à l'idée d'un monde en commun. La multiplication des voyages de découverte entraîne l'intensification des échanges commerciaux. Le commerce est un des thèmes majeurs des penseurs du 18^e siècle qui, comme Turgot, Smith, Condorcet et d'autres, voient dans l'activité mercantile le meilleur moyen de conduire à la paix entre les nations. Le monde en commun est un monde en paix où les peuples circulent librement et commercent sans entrave. C'est Kant qui a poussé le plus loin la réflexion sur le concept du monde en commun, à la fois en tant qu'impératif moral – retrouvant ainsi l'inspiration des stoïciens – et en tant que moyen d'aboutir à la paix sur la planète. Kant, dans une série d'ouvrages (*Projet de paix perpétuelle, Idée d'une histoire universelle du point de vue cosmopolitique, Doctrine du droit...*) précise sa vision d'un monde en commun régi par le droit. Le droit cosmopolitique kantien doit faire passer les peuples aussi bien que les individus de l'hostilité à l'hospitalité. Ce droit résulte de la « (...) possession commune de la surface de la Terre, dont la forme sphérique oblige les hommes à se supporter les uns à côté des autres, parce qu'ils ne sauraient s'y disperser à l'infini et qu'originellement l'un n'a pas plus de droits que l'autre à une contrée ». Kant condamne les démarches d'usurpation et d'accaparement des terres par les colons. Il réfute l'idée d'un super-État universel qui ne pourrait que déboucher sur le despotisme et milite pour un modèle de fédéralisme dans lequel les particularités de chaque nation peuvent s'épanouir.

Oppositions et vicissitudes

Au lendemain de la Révolution française, un puissant mouvement de rejet des idéaux des Lumières et des droits de l'homme se développe en Europe à l'initiative de penseurs chrétiens comme Burke. Plus tard, Fichte, Herder, Hegel, parmi d'autres, feront déboucher ce mouvement d'idées sur le concept d'État-nation. Le nationalisme est une création du 19^e siècle, ainsi d'ailleurs que le racisme comme idéologie et le colonialisme au sens moderne du terme. L'idée de monde en commun est évacuée, au profit de la force et de l'identité culturelle de l'État-nation. L'empire colonial est l'attribut de la puissance de ce dernier. Ce mouvement d'idées conduira finalement aux grandes guerres européennes. La Société des Nations (SDN), créée au lendemain de la Première Guerre mondiale et censée maintenir le monde en état de paix, renouant ainsi avec l'idéal kantien, aura la vie courte. La première chose que fera Hitler nommé chancelier en 1933 sera de faire quitter la SDN à l'Allemagne. Les nazis, et les penseurs qui les accompagnent, comme Schmitt et Heidegger, haïssent toute notion de cosmopolitisme au sens kantien et l'idée de monde en commun leur est odieuse. A l'issue du désastre de la Seconde Guerre mondiale et de l'holocauste, le système des Nations Unies est créé par les vainqueurs pour instituer une régulation mondiale, mais le monde entre dans la guerre froide. D'un côté le bloc communiste prône l'internationalisme léniniste, non démocratique et à l'opposé de l'idéal kantien ; de l'autre, l'intelligentsia du bloc de l'ouest, dans une longue série qui commence avec Horkheimer-Adorno et l'école de Francfort s'en prend à son tour à l'héritage des Lumières, présentées comme responsables avec la technique de l'ensemble des maux du 20^e siècle.

Après cette longue éclipse, l'idée du monde en commun renaît avec les travaux du Club de Rome de la décennie 70 et l'émergence des questions environnementales. Un acteur essentiel de cette renaissance est le philosophe Habermas, qui entreprend une refondation des Lumières, réinvestit les thèses kantiennes, notamment en interrogeant les rapports entre droit et globalisation ainsi que le sens de notions comme les droits humains ou le patrimoine commun de l'humanité.

Un futur encore en question

Les experts de l'environnement considèrent à juste titre que les enjeux se posent à l'échelle de la planète et exigent des actions à cette même échelle. Mais ils donnent aussi souvent l'impression de considérer que l'avènement du concept du monde en commun est pratiquement acquis puisqu'il s'impose du point de vue technique. Il se pourrait qu'un certain nombre de ces experts, vivants dans une bulle technocratique, négligent l'importance de mutations d'ordre sociopolitique au niveau mondial qui alarment beaucoup d'analystes. On assiste à une montée en puissance, outre du terrorisme, des ultranationalismes, des populismes radicaux, des communautarismes et des replis identitaires. Pour la plupart de ces mouvements, la notion de monde en commun (et la gestion coordonnée qu'elle sous-entend) est condamnable a priori en tant qu'instrument de la globalisation et de l'universalisme honnis. Dans le même temps, les économies mafieuses (qui ont leur vision particulière du bien commun...) et les trafics internationaux prospèrent. Le système des Nations-Unies est raillé et fragilisé y compris par des grandes puissances. La légitimité du « droit-de-l'hommeisme » est

Tag ID4D : Communs
Thierry Paulais. paulaist@afd.fr

mise en cause dans plusieurs continents. Parallèlement à cette crise des valeurs, on observe, au sein des pays les moins avancés comme les plus développés, la prolifération des fondamentalistes religieux, des nouveaux millénaristes, des sectes, des négationnistes, des adeptes des théories du complot... Ces acteurs disparates ont en commun le rejet de la science et de la rationalité, à leurs yeux suspectes voire nocives, et de considérer par conséquent les arguments de l'expertise environnementale irrecevables.

Le contexte défini par l'ensemble de ces phénomènes apparaît au final modérément propice à l'avènement rapide du concept de monde en commun que la communauté du développement durable appelle de ses vœux. On peut arguer que ce concept s'imposera à la longue en vertu du principe de réalité et de la raison. C'est souhaitable, et vraisemblable, encore que l'histoire de l'humanité ne manque pas d'exemples où ni principe de réalité ni raison ne l'ont emporté. Quant à la question de savoir sur quelles valeurs communes pourra fonctionner ce monde en commun, elle reste singulièrement ouverte.